

Constats et perspectives

Les quartiers, arrondissements et villes composant le CSSS de la Montagne influencent fortement l'analyse tirée de l'étude sur l'accès aux aliments santé dans ce territoire. À l'exception de quelques secteurs, les zones grises indiquant une offre nulle de fruits et légumes frais (F/L) sur une distance de marche (carte 1) sont situées dans Ville Mont-Royal, Outremont et Westmount, là où les espaces résidentiels dominent. Les zones rouges, caractérisées par une faible disponibilité, soit moins de 640 pieds carrés de surface de vente, couvrent seulement quelques aires de diffusion.

Le taux de motorisation, qui est intégré dans l'indice d'accessibilité (I_a) estimé pour chaque aire de diffusion (carte 2), vient cependant « enrichir » ces mêmes secteurs – en surfaces de vente de fruits et légumes frais – puisque les mesures prises pour les ménages avec automobile portent sur un rayon de 3 km. Sur le territoire du CSSS, les zones où l'indice est le plus faible (rouges) révèlent un taux de motorisation moins élevé, ce qui limite l'accès à l'offre alimentaire. Il faut noter cependant que les efforts de nombreux intervenants ciblent la réduction du parc automobile dans la ville. Avec une valeur moyenne de l'indice d'accessibilité de 28,6, le CSSS de la Montagne arrive au deuxième rang de la région montréalaise dont la moyenne est de 20,1 (tableau 1).

Le tableau 2 répartit la population selon le niveau de défavorisation et l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Il y a 34,5 % de la population du CSSS qui se situe à un niveau élevé de défavorisation. Également, 2,5 % de l'ensemble de la population est défavorisée et vit dans des secteurs mal approvisionnés. Les zones pointillées sur les cartes indiquent les secteurs défavorisés. Une analyse antérieure réalisée dans le cadre d'un recensement des commerces alimentaires dans les territoires de CLSC, avait mis en relief la présence de plusieurs petits commerces spécialisés en milieu multiethnique comme dans Côte-des-Neiges et Parc-Extension. Les données sur l'accès aux fruits et légumes semblent confirmer les premières observations. Cependant des secteurs sont plutôt dépourvus et appellent un examen plus attentif. Ailleurs des complicités établies avec les commerçants ou les producteurs devraient favoriser les capacités d'achat des familles les plus pauvres.

Cette lecture incite à mieux analyser les secteurs défavorisés. Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques ? Comment s'y présentent l'aménagement urbain, le service de transport ? La compréhension de ces éléments permettra ensuite d'identifier les solutions convenant le mieux à ces communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette prise en charge du milieu par lui-même permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca
Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 5
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 5

Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

LE CSSS DE LA MONTAGNE

OCTOBRE 2007

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Québec
Santé publique



Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente¹ de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi²) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidants sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

• La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

• La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

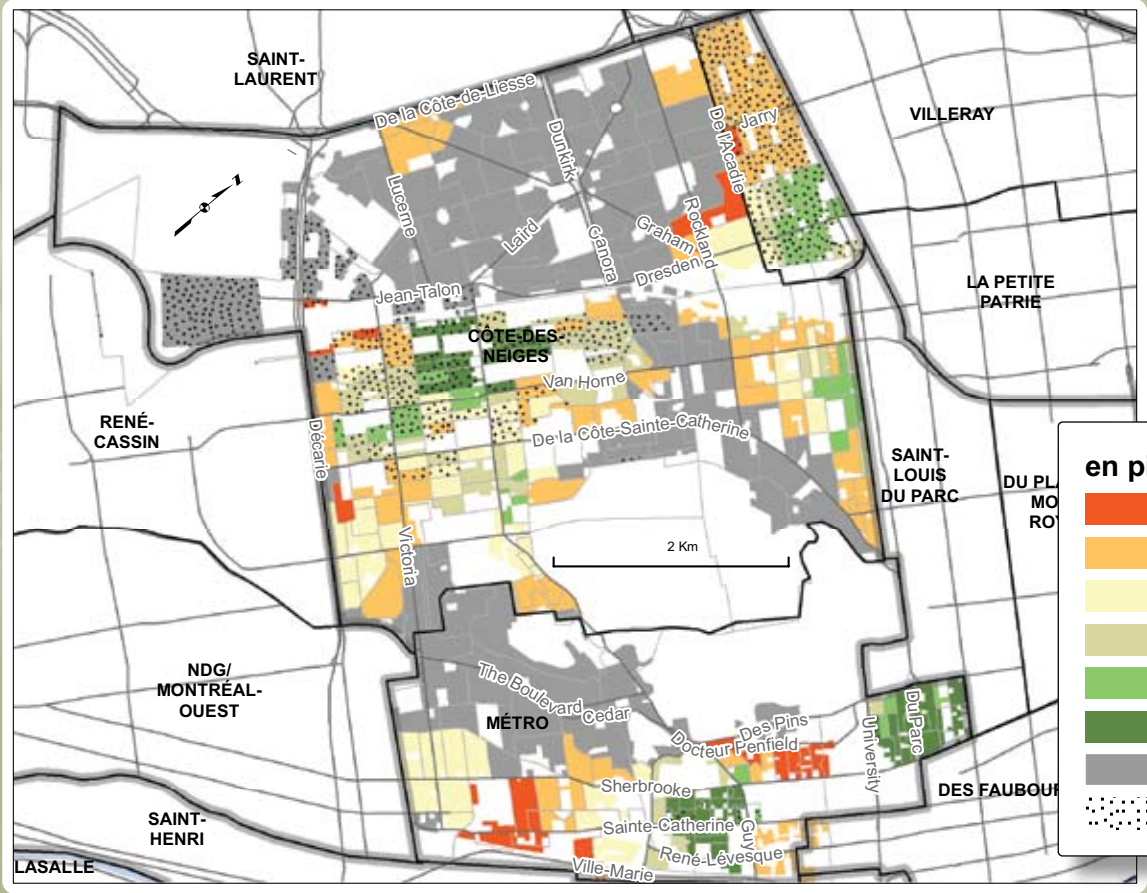
• Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

• Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi² est considérée nulle. La surface de 640 pi² est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

¹ Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site www.santepub-mtl.qc.ca.

Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de la Montagne

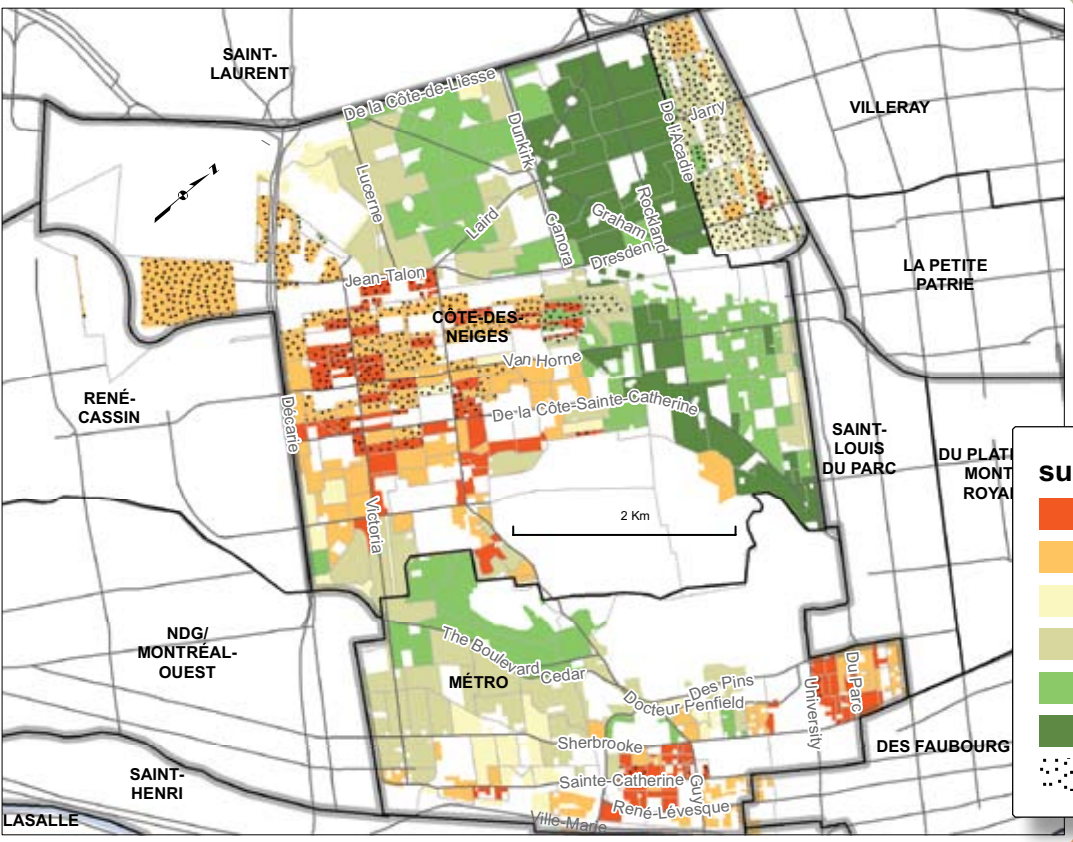


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS de la Montagne



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Niveau de défavorisation*			
		Population totale	Superficie de F/L (en pi²) dans un rayon de 500 m	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achunsi et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Cœur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de la Montagne

Superficie de fruits et légumes (pi²)	Niveau de défavorisation*			
	Faible	Moyenne	Élevé	Total
Moins de 75	42 490 19,7%	1 950 0,9%	4 020 1,9%	48 460 22,5%
Entre 75 et 639	8 170 3,8%	435 0,2%	1 210 0,6%	9 815 4,6%
Plus de 640	64 910 30,1%	23 170 10,8%	69 240 32,1%	157 320 73,0%
Total	115 570 53,6%	25 555 11,9%	74 470 34,5%	215 595 100%

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.